



Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise pour



Le regard des entreprises sur la question des infrastructures

Étude réalisée à l'occasion du forum régional de
l'ACFCI à Angers

Avril 2008



Note méthodologique

Etude réalisée par l'ifop pour : **L'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industries**

Echantillon : Échantillon de **502** dirigeants d'entreprises, représentatif des Très Petites Entreprises (TPE) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille et secteur d'activité) après stratification par région.

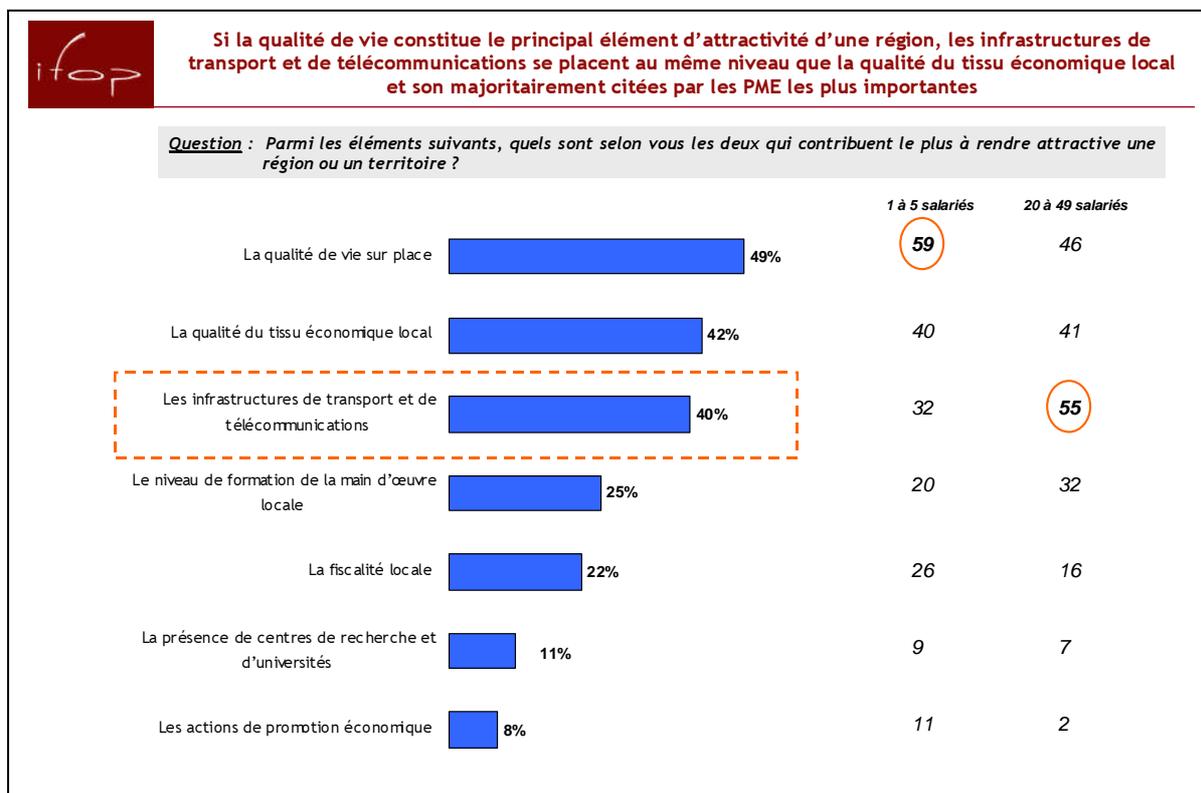
Afin de disposer d'effectifs suffisants certaines catégories d'entreprises ont été sur-représentées lors du terrain puis ramenées à leur poids réel lors du traitement informatique.

Mode de recueil : Les interviews ont eu lieu par téléphone sur leur lieu de travail des personnes interrogées.

Dates de terrain : Du 18 au 27 mars 2008

ETUDE ACFCI – IFOP

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET DE TELECOMMUNICATIONS : ELEMENT MAJEUR DE L'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES



A côté de la «sacro-sainte» qualité de vie (49%), la qualité du tissu économique local (42%), **le niveau des infrastructures de transports et de télécommunications (40%)** compte parmi les principaux éléments qui contribuent à rendre une région attractive.

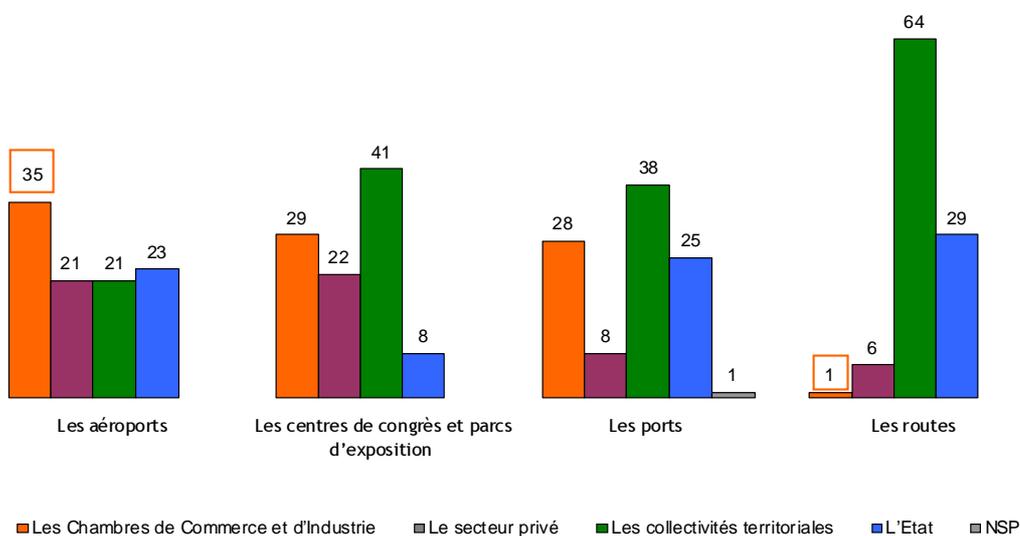
Les CCI jouent un rôle important dans le développement et l'attractivité des territoires

On notera que ce sont principalement les dirigeants de PME les plus importantes (55% pour les entreprises entre 20 et 49 salariés, 48% pour les sociétés ayant entre 50 et 249 salariés) et ceux établis en région parisienne (47%) qui font ce constat et sont sensibles à la qualité des infrastructures.



**Les Chambres de Commerce et d'Industrie,
un acteur reconnu aux côtés des collectivités territoriales dans la gestion des grandes
infrastructures, notamment en ce qui concerne les aéroports**

Question : Dans les régions, qui, de l'Etat, des collectivités locales, des Chambres de Commerce et d'Industrie ou du secteur privé gère selon vous les grandes infrastructures suivantes ?



Les Chambres de Commerce et d'Industrie apparaissent aux yeux des entrepreneurs comme un acteur majeur pour ce qui est de la gestion des grandes infrastructures mais n'ont aucune influence sur la prise en charge du réseau routier.

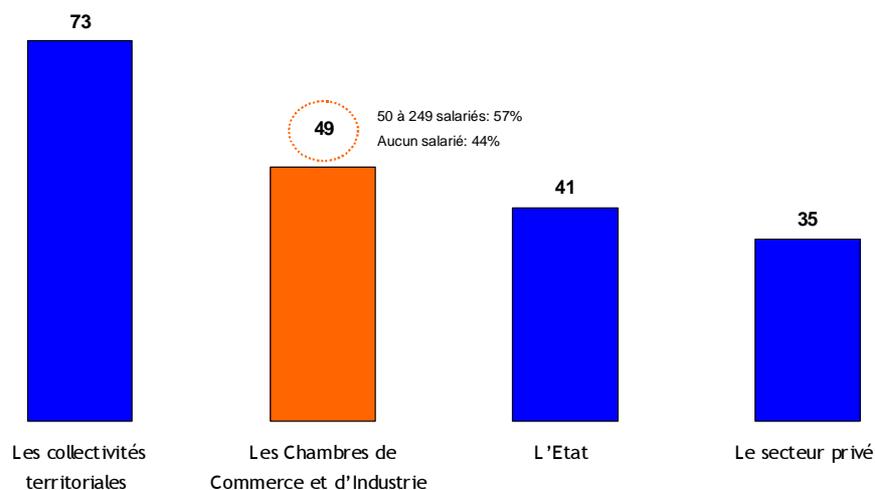
Les CCI sont ainsi perçues comme l'acteur principal pour l'aménagement des aéroports (35%) alors qu'elles apparaissent comme le second acteur derrière les collectivités territoriales en ce qui concerne les ports (28% contre 38%), les centres de congrès et les parcs d'expositions (29% contre 41%).

Les dirigeants de PME les plus importantes connaissent et reconnaissent davantage le rôle des CCI en matière de gestion de ces équipements collectifs.



Les Chambres de Commerce et d'Industrie ont une légitimité certaine en tant qu'acteur du développement économique des territoires

Question : Parmi les acteurs suivants, quels sont les deux les plus à même de participer à la gouvernance des infrastructures qui contribuent au développement économique des territoires ?



Au niveau du développement des territoires, de fortes attentes sont placées dans les CCI, davantage citées que l'État (49% contre 41%).

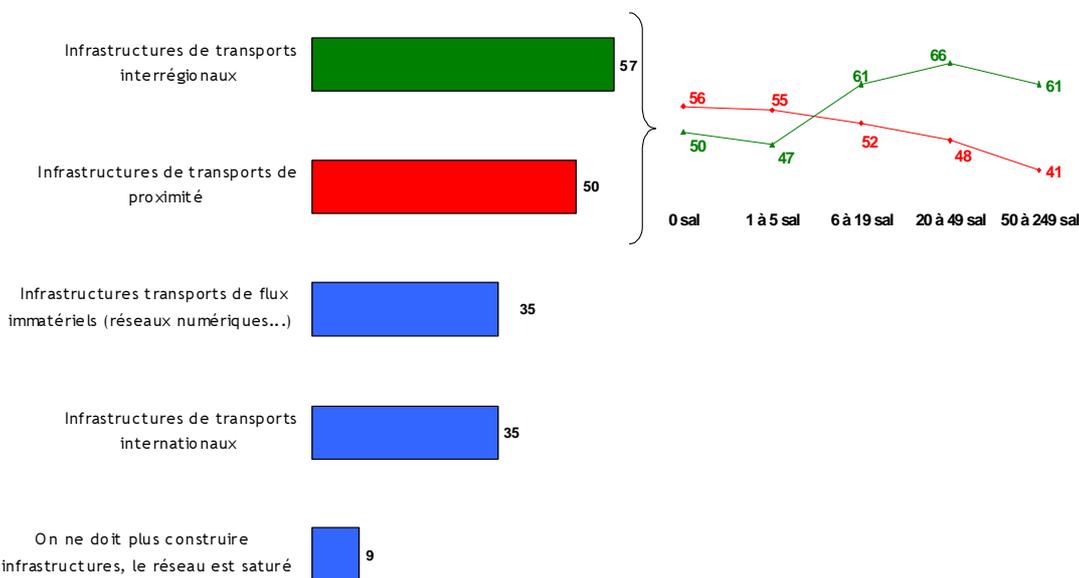
Si les collectivités territoriales demeurent l'acteur principal du développement des territoires (73%), les CCI bénéficient d'une image de proximité auprès des dirigeants qui les perçoivent comme devant être influentes sur ces questions.

C'est en particulier le cas pour les gérants et chefs d'entreprise du Commerce (57%), de l'Industrie (55%), surtout lorsqu'ils travaillent dans une PME (57% pour les entreprises ayant entre 5 à et 249 salariés).



Un besoin de réseaux de transports interrégionaux et de proximité

Question : Pour l'avenir, quelles infrastructures de mobilité vous semblent prioritaires à développer ?



Les dirigeants de PME et TPE interrogés souhaitent voir se développer en priorité des infrastructures de mobilité locales.

Cependant, les dirigeants de PME et de TPE ont des jugements qui diffèrent quelque peu.

Pour les dirigeants de TPE et les Parisiens, les transports de proximité sont la priorité (50%) alors que les gérants de PME et ceux qui exercent en province souhaitent voir se développer des infrastructures inter-régionales avant toute chose (57%).

Les infrastructures de flux immatériels et de transports internationaux sont quant à elles moins souvent citées (35%).